

## **ORES - Programme e-LUMin - AGW EP – Opération NaLP**

### **Économies et respect de l'environnement Notre éclairage public se modernise !**

En septembre 2017, le gouvernement régional a décidé que tout l'éclairage public wallon devrait être converti au LED d'ici 2030. C'est un projet considérable qui concerne bien évidemment aussi Celles. Sur le territoire de notre commune, nous comptons au total 1.464 luminaires, dont l'entretien et la gestion sont confiés à ORES.

Comme beaucoup d'autres communes, nous sommes notamment équipés de lampes à vapeur de sodium qui produisent une lumière orangée. Ces lampes sont vouées à disparaître car elles ne seront bientôt plus produites par leurs fabricants. Avec ORES, dans le cadre du passage au LED, nous avons donc décidé de remplacer ces lampes en priorité, en plus des autres lampes qui pourraient nécessiter un remplacement d'urgence.

**Dans un premier temps, 208 lampes de ce type vont être remplacées par des luminaires LED de dernière génération dans nos rues de VELAINES.** Ces lampes sont nettement moins gourmandes en énergie et généreront une économie de consommation pouvant aller jusqu'à 70%. Pour nos finances communales, c'est donc une bonne affaire, d'autant plus que les modalités de financement des travaux convenues avec ORES nous permettent de ne pas devoir libérer de budgets conséquents. Et au final, les économies d'énergie et d'entretien générées annuellement seront supérieures - ou tout au moins égales – à l'investissement qui aura été réalisé.

L'opération aura également un effet bénéfique pour l'environnement et le climat : une fois que tous les luminaires de la commune seront passés au LED, c'est l'équivalent de 89 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> qui seront évitées. Tout bénéfique pour la planète ! De plus, la technologie LED permet de mieux utiliser la lumière en la diffusant au bon endroit, pour un meilleur éclairage, plus de sécurité pour les riverains et les usagers de nos rues et avec un rendu de couleurs beaucoup plus performant.

**Enfin, si un luminaire est accroché à votre façade et qu'il doit être remplacé, vous serez directement contacté par les services d'ORES pour vous prévenir de la date des travaux.**